

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles asbl, en abrégé l'UO, vise à soutenir le développement et l'organisation d'activités d'apprentissage dans une logique de formation tout au long de la vie.

Sur base des objectifs et des orientations fixés par l'ARES (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur), elle remplit ses missions sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'UO a un rôle d'ensemblier avec comme objectif de promouvoir la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur afin de favoriser l'accès ou la reprise d'études supérieures.

Par ailleurs, elle développe une collaboration étroite avec les structures existantes afin de proposer des formations spécifiques répondant aux besoins des organisations.

Elle mène aussi des activités de recherche, organise des conférences et assure des missions de conseil.

Contacts et renseignements

Tiziana MARCUCCI, Assistante administrative
071/654 862 ou mail : marcucci.tiziana@uo-fwb.be

Laurent URBAIN, Gestionnaire de la formation
071/654 860 ou mail : urbain.laurent@uo-fwb.be
Fax : 071 / 32 86 76



ACCÈS

L'UO se situe dans les bâtiments de la Caserne Trésignies à Charleroi.

Par l'A54 : sortie Charleroi Nord n°27, direction Hôtel de Police puis Caserne Trésignies.

Par la N90 : direction Charleroi Nord, ensuite direction Hôtel de Police puis Caserne Trésignies.

Par le R3 : direction Charleroi, ensuite sortie 29 Charleroi Ville Haute. Aux 1ers feux à gauche, aux feux suivants à droite. La Caserne se trouve à main droite.

A partir de la Gare de Charleroi Sud : 15 minutes à pied ou bus 1, 3, 25, 35 arrêt Caserne (rue Tumelaire), ou 71 arrêt Caserne (devant la Caserne), ou métro M1, M4 arrêt Janson.

LIEU DE LA FORMATION

Université Ouverte
de la Fédération Wallonie-Bruxelles asbl (U.O.)

Caserne Trésignies
Avenue Général Michel, 1b - 6000 Charleroi

www.uo-fwb.be



GESTION DE SERVICES POUR PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Session 2019



Contexte

Différents arrêtés du Gouvernement Wallon instaurent depuis fin 2006, l'obligation pour les cadres des services pour personnes handicapées agréés et subsidiés par l'AViQ (Agence pour une Vie de Qualité), de suivre une formation professionnalisante de 150 heures (Éducateurs Chefs de groupe, Sous-Directeurs) ou de 300 heures (Directeurs).

L'Université Ouverte de la Fédération Wallonie - Bruxelles est un opérateur agréé par le comité de gestion de l'agence afin de dispenser cette formation. Elle est organisée depuis 2009 et propose sa onzième édition.

Public cible et objectifs

Ce programme est prioritairement adressé aux cadres des services pour personnes handicapées agréés et subsidiés par l'AViQ. Les participants disposeront d'outils (méthodes, grilles d'analyse, références théoriques, ...) et seront capables de les mettre en œuvre dans leur contexte professionnel.

Durée

150 heures par volet

Minerval et inscription

Inscription à un seul volet (150 H) : 980 € (obligation de suivre la première partie minimum).

Inscription à la formation complète (300 H) : 1790 €.
Cette formation est agréée au bénéfice des congés-éducation payés par la SCP 319.02.

Prochaines sessions

- **Volet 1** (première partie obligatoire pour tous) : organisé les vendredis, du 15 mars au 11 octobre 2019 (hors congés scolaires) ;
- **Volet 2** (obligatoire uniquement pour un poste de direction) : organisé les mardis, du 26 mars au 15 octobre 2019 (hors congés scolaires).

NB : Les deux volets ne doivent pas être suivis en même temps.

Programme de la formation

Ce programme est constitué de deux parties de 150 heures de formation chacune à raison d'un jour par semaine. Il agit simultanément sur 4 axes visant une professionnalisation du métier.

1. Contexte sociopolitique, économique et organisationnel :

- introduction à l'analyse des organisations ;
- analyse systémique des organisations ;
- éthique économique et sociale du non-marchand ;
- contexte socioéconomique du non-marchand.

2. Législation et relation du travail :

- négociation et relations sociales ;
- législation et fonctionnement des ASBL ;
- législation sociale et construction d'un règlement de travail ;
- introduction à la législation sur le bien-être au travail.

3. Gestion des ressources humaines, management et communication :

- gestion d'équipes ;
- évaluation du personnel ;
- gestion prévisionnelle des emplois et de compétences ;
- gestion de conflits.

4. Gestion financière et administrative d'un centre pour personnes handicapées :

- gestion administrative liée aux services agréés et subsidiés par l'AViQ ;
- gestion financière liée aux services agréés et subsidiés par l'AViQ ;
- gestion de projets ;
- comptabilité et comptes annuels ;
- analyse financière.

Ces différents modules de formation sont assurés par des formateurs experts du domaine enseigné. La répartition des thématiques est effectuée équitablement entre les 2 volets de la formation, afin d'obtenir pour chacun d'eux, des outils, grilles d'analyses et savoirs pluridisciplinaires.

